



## FICHE PROGRAMME

17/01/2024

### INTITULE DE LA FORMATION : BILAN DE COMPETENCES

---

### PROBLEMATIQUE OU CONTEXTE

---

Reconversion professionnelle (Article L.6313-3.). Identification des compétences actuelles et transférables - définition d'un projet professionnel, d'une évolution professionnelle et/ou d'un projet de formation. Confirmer un projet professionnel. Faire le point sur son parcours professionnel en vue d'une évolution professionnelle. Valoriser ses compétences et identifier ses valeurs.

### LA DEMANDE

---

- Faire le point sur leurs compétences actuelles.
- Explorer leurs aspirations professionnelles.
- Évaluer leur adéquation avec le marché de l'emploi.
- Identifier les compétences transférables.
- Définir des objectifs professionnels clairs.
- Acquérir des conseils et un accompagnement personnalisé.
- Améliorer leur confiance en eux et leur motivation.



## PROGRAMME :

---

**Nom du formateur :** Hélène Delmas

**Présentation du formateur :** Hélène Delmas, consultante en bilans de compétences et formatrice, possède une solide expérience et continue à se perfectionner grâce à une supervision régulière. Sa démarche se distingue par sa dimension socioprofessionnelle, son écoute attentive, et son approche holistique. Elle adapte ses méthodes en fonction du profil de chaque bénéficiaire, considérant que chaque bilan doit être unique, tout comme chaque personne.

**Contact pour information et inscription :**

Hélène Delmas - Les Aubarines – avenue de l'observatoire – 04300 Forcalquier  
0766014001– [contact@provoc.net](mailto:contact@provoc.net)  
<https://www.competences-provoc.fr>

**Modalités de la formation :**

**Lieu :** en présentiel Forcalquier ou Manosque ou en distanciel

**Durée du bilan de compétences :** 24h maximum

**Dates de la formation :** entrées permanentes – nous contacter

**Nombre de participants :** 1

**Dates d'ouverture et clôture des inscriptions :**

Contactez la formatrice Hélène Delmas.

**Tarifs :** (selon le nombre d'heures d'accompagnement)

**Bilan de compétences « Aisance » 24h** (16h d'entretien et 8h de travail en autonomie minimum) :  
1920 euros

**Bilan de compétences « Exploration » 20h** (12h d'entretien et 8h de travail en autonomie minimum) :  
1440 euros

**Bilan de compétences « Propulsion » 16h** (8h d'entretien et 8h de travail en autonomie minimum) :  
960 euros

**Public visé :** tout public (demandeurs d'emploi, salariés du privé et du public)

**Niveau Requis :** Pas de prérequis – entretien préalable de 30 minutes gratuit.



### **Objectifs du bilan de compétences :**

- Évaluer la situation professionnelle actuelle
- Analyser le parcours professionnel
- Développer la connaissance de soi
- Identifier les valeurs et motivations professionnelles
- Élaborer un ou des projets professionnels réalistes
- Identifier les besoins de formation
- Ancrer le projet professionnel dans le marché de l'emploi
- Préparer un plan d'action concret

### **Principaux contenus pédagogiques et méthodes mobilisées :**

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

**Phase 1 : Phase préliminaire**

**Phase 2 : investigation**

**Phase 3 : phase de conclusion**

RDV de suivi à 6 mois

Le consultant dédié accompagne chaque bénéficiaire de manière personnalisée tout au long du processus du bilan de compétences. Il assure une continuité et une cohérence dans l'accompagnement grâce à des entretiens individuels ciblés, dont la durée varie entre 1 et 2 heures. Ces sessions sont planifiées à l'avance, en accord avec le bénéficiaire, et peuvent se tenir aussi bien en journée qu'en soirée selon les disponibilités.

Chaque séance du bilan est rythmée par des moments de réflexion active, suivis de phases de travail personnel que le bénéficiaire mène de façon autonome. Cette structure vise à favoriser une introspection profonde et une auto-évaluation constructive.

L'approche méthodologique repose sur des techniques d'entretien diversifiées et éprouvées, incluant des stratégies de questionnement maïeutique ainsi qu'une approche narrative centrée sur le récit de la vie professionnelle. Cette combinaison de méthodes encourage le bénéficiaire à explorer de manière approfondie ses expériences et perspectives professionnelles.

Nous offrons également une assistance dans les investigations : cela comprend la fourniture d'informations pertinentes sur le marché de l'emploi, des modèles d'enquêtes métiers, l'organisation de stages en immersion.



Des tests psychométriques, tels que ceux proposés par Central Test, sont également utilisés pour dresser un inventaire des intérêts professionnels et déterminer les domaines d'activités et métiers en adéquation avec la personnalité du bénéficiaire, incluant le profil manager. Il est important de souligner que les résultats de ces tests sont utilisés comme des outils d'orientation et de réflexion, et non comme des verdicts absolus. Ils sont soigneusement revus et analysés en collaboration avec le bénéficiaire pour assurer une interprétation adaptée et pertinente.

Tous les outils et supports utilisés dans le cadre du bilan de compétences sont méticuleusement adaptés au profil unique et au niveau de chaque bénéficiaire, garantissant ainsi une expérience entièrement personnalisée et alignée avec les besoins individuels

### **Modalités d'évaluation des stagiaires :**

- Questionnaire "CREDOS" à mi parcours
- Questionnaire d'évaluation en fin de bilan
- Synthèse écrite
- Suivi à 6 mois après la fin du bilan de compétences

### **Accessibilité au public en situation de handicap :**

Pour les bilans de compétences en présentiel, nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est possible, selon la situation du bénéficiaire, de proposer un aménagement lors de l'accompagnement pour une accessibilité aux supports pédagogiques (supports de travail, planning et durée du bilan de compétences). La consultante est spécialisée dans l'accompagnement socio-professionnel et certifiée référente handicap. Elle accompagne le bénéficiaire dans ses projets et peut le cas échéant se mettre en contact avec son conseiller Cap emploi pour définir des projets professionnels ou des projets de formation adaptés à la situation du bénéficiaire. Nous assurons une veille régulière sur la réglementation en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.